

Atelier pour l'Afrique Subsaharienne
"FORMATION DE MASSE EN MILIEU RURAL, ÉLÉMENT DE RÉFLEXION POUR LA
DÉFINITION D'UNE POLITIQUE NATIONALE"

Ouagadougou, Burkina Faso
30 mai au 3 juin 2005

**"Le Programme de Renforcement des Services d'Appui à l'Agriculture
(PRSAA)"**

BOUBE Iliassou Boubacar
Directeur régional du développement agricole
NIGER

Il s'agit d'un projet de vulgarisation agricole à couverture nationale. Il a été exécuté de 1988 à 1998. Ce projet vise à connaître rapidement et significativement la production agro-sylvo-pastorale. Il est financé par la Banque Mondiale sur demande du Gouvernement du Niger.

Le PRSAA fait suite aux Projets de Productivité et les Projets de Développement Rural Intégré conduits de 1974 à 1988 et dont les résultats atteints n'ont guère permis de réduire la baisse régulière des rendements et la désertification. Les faibles résultats obtenus au cours de cette période tiennent d'une part à une prise en compte insuffisante des aspirations et des contraintes des producteurs, à l'inorganisation des structures d'intervention, à l'insuffisance des moyens matériels et financiers des services techniques et d'autre part à une insuffisance et une adaptation de la formation des agents de vulgarisation. Il a été également relevé l'insuffisance des relations entre la Recherche et la Vulgarisation.

Le système de vulgarisation appliqué par le PRSAA est celui de « *la Formation & Visite* ».

Au plan des acquis à l'issue de l'exécution de ce programme on peut noter : l'émergence de l'auto encadrement villageois, le renforcement des liens entre la recherche et la vulgarisation, la polyvalence des agents de vulgarisation de base, l'implication des femmes aux activités de vulgarisation, l'alphabétisation fonctionnelle appliquée à la vulgarisation, l'utilisation des mass média en vulgarisation, l'adoption des technologies diffusées à travers la vulgarisation.

1/ L'émergence de l'auto encadrement villageois.

L'une des premières actions menées en matière de vulgarisation agricole au Niger a été la création, par les services du Ministère chargé de l'Agriculture, de centres de formation de jeunes agriculteurs (CFJA) qui ont permis de créer le noyau initial d'autoencadrement en la matière. Quant à l'intervention des projets de développement au cours de la période 1974-1988, ses acquis essentiels sont la «formation de quelques huit mille couples de producteurs à travers les Centres de Perfectionnement Technique (CPT) et les Centres de Promotion Rurale (CPR) sur l'application de paquets technologiques dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'agroforesterie. La formation concernait également la gestion des exploitations grâce à l'alphabétisation fonctionnelle qui y est dispensée. Dans le même ordre d'idées, vingt cinq mille brigadiers phytosanitaires ont été formés en vue d'aider leurs co-villageois en protection des cultures. Les auxiliaires paravétérinaires et les équipes de santé villageoise complétaient la chaîne de l'autoencadrement villageois dont le rôle devait être d'animer le

questionnement continu au niveau du village et d'opérer un partenariat fructueux avec l'administration et les services d'intervention en milieu rural.

2/ Le renforcement des liens entre la recherche et la vulgarisation.

Le renforcement des liens entre la recherche et la vulgarisation est un acquis indéniable du nouveau système de vulgarisation obtenu grâce à la participation accrue des chercheurs aux ateliers mensuels de revue des technologies (AMRT) dans toutes les régions. Au total 252 AMRT ont été tenus entre 1993 et 1997. De plus, ce renforcement de liens s'est traduit par la mise en place conjointe d'Équipes Multidisciplinaires (EMD) au niveau des départements de Dosso et Maradi, puis leur généralisation par les Équipes de Diagnostic d'Arrondissement (EDA) et des Équipes Régionales de Recherche-Vulgarisation (ERV).

3/ La polyvalence des agents de vulgarisation de base.

Avec l'exécution du PRSAA, les agents de base de la vulgarisation, au nombre de 600 sur l'ensemble du territoire national, ont reçu la formation nécessaire pour être polyvalents c'est-à-dire aptes à mener des actions de vulgarisation dans les domaines de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Environnement. Cette polyvalence des AVB a été facilitée par leur formation de base à l'IPDR de Kollo ; elle a été renforcée grâce à la formation systématique régulièrement dispensée au cours des « formations de quinzaine » par 78 techniciens spécialisés (TS), eux-mêmes formés lors des AMRT. Des échanges horizontaux sont entretenus et des appuis spécifiques sont apportés par les TS à des agents présentant des lacunes.

4/ Implication des femmes aux activités de vulgarisation.

Une nette amélioration du taux de représentativité du personnel féminin dans le dispositif d'encadrement du projet est acquise suite aux nominations des responsables féminins à tous les niveaux et en portant le nombre d'AVB féminins de 41 à 65. De même, un diagnostic a permis d'identifier les domaines d'intérêt prioritaires où les femmes souhaiteraient acquérir un savoir faire. Pour ce faire, tout le personnel du dispositif féminin a reçu une formation sur le système de vulgarisation, l'animation et l'organisation paysanne. La nomination d'une femme comme responsable des actions féminines au niveau de l'unité de gestion du projet en septembre 1997 et l'affectation de 7 agents féminins au niveau des arrondissements, ont permis de promouvoir 3.000 groupements de femmes et groupes de contact, soit le triple du nombre existant à la fin de l'année 1997. Ainsi, les activités d'embouche ovine ; la fabrication de bloc à l'urée ; les activités d'épargne et de crédit et de maraîchage se sont significativement développées au niveau des groupements féminins.

5/ L'alphabétisation fonctionnelle appliquée à la vulgarisation.

L'alphabétisation fonctionnelle a permis de toucher 20.212 auditeurs répartis dans 365 villages avec une proportion de femmes de l'ordre de 50%. Le taux de déperdition a été estimé à 30 % ; ce qui est considéré comme une bonne performance. Cependant, après l'arrêt des activités du PRSAA, les perspectives de maintien de cet acquis sont incertaines dans la plupart des villages à cause de la non exécution des programmes de post alphabétisation.

6/ Utilisation des mass média en vulgarisation.

L'exécution du PRSAA a permis d'expérimenter l'utilisation de la radio et de la télévision en matière de vulgarisation à grande échelle et d'en mesurer l'impact. Les résultats d'une enquête réalisée en janvier 1997 au sujet de l'impact de 58 émissions radio réalisées (12 par

département, sauf pour Dosso et Diffa qui ont 2 et 8 respectivement) sont les suivants: 47% des producteurs possèdent une radio; 43 à 87% des producteurs enquêtés ont suivi au moins une émission; 43 à 93% en sont satisfaits et 37 à 70% en ont entendu parler ; 41 à 77% des producteurs enquêtés ont expérimenté les technologies diffusées.

Les résultats d'une autre enquête réalisée en mai 1998 au sujet de l'impact des émissions radiophoniques et télévisées réalisées corroborent les résultats précédents:

- Radio: 48% des producteurs possèdent une radio ; 65% des producteurs affirment suivre les émissions à la radio ; 92% des producteurs affirment être intéressés par les technologies diffusées.
- Télévision: 35% des villages enquêtés possèdent au moins un poste téléviseur ; 43% des producteurs affirment être intéressés par les technologies diffusées; 90% des producteurs affirment faire une appréciation bonne à très bonne des émissions présentées.

Au niveau des villages non encadrés par le PRSAA, l'enquête sur l'adoption des technologies a révélé que: 74% des producteurs des villages écoutent les émissions radiodiffusées de la vulgarisation ; 21% seulement des producteurs suivent les émissions télévisées de la vulgarisation ; 32% des producteurs ayant suivi les émissions radiodiffusées et/ou télévisées de la vulgarisation ont expérimenté au moins une des technologies diffusées.

7/ L'adoption des technologies diffusées à travers la vulgarisation.

Les résultats obtenus sur les exploitations peuvent être appréciés à travers les taux d'adoption des technologies rapportés par une enquête commanditée par le PRSAA. Ainsi, bien que les actions de vulgarisation aient d'abord touché le domaine de la production agricole, puis celui de la production animale et enfin celui de la protection de l'environnement, les meilleurs résultats sont obtenus sur les thèmes de la production animale, puis ceux de la protection de l'Environnement.

- **Production animale:** les cinq premières technologies parmi les 19 thèmes vulgarisées sont: 1) la fabrication du bloc à l'urée avec 30,4% de taux d'adoption; 2) la récolte et la conservation du fourrage vert avec 14,7% de taux d'adoption ; 3) le déparasitage interne des animaux avec 11,5% de taux d'adoption ; 4) la confection des mangeoires avec 10% de taux d'adoption ; 5) le traitement de la paille à l'urée avec 8,4% de taux d'adoption ;
- **Protection de l'environnement:** les cinq premières technologies parmi les 13 thèmes vulgarisées sont: 1) la fabrication du foyer amélioré avec 24,7% de taux d'adoption; 2) la confection des zaï avec 21% de taux d'adoption; 3) le défrichement amélioré avec 19,7% de taux d'adoption; 4) la protection de la régénération naturelle avec 13% de taux d'adoption; 5) les techniques d'élagage des arbres avec 8,9% de taux d'adoption ;
- **Production agricole:** les cinq premières technologies parmi les 32 thèmes vulgarisées sont: 1) le démariage à trois plants avec 17% de taux d'adoption; 2) la production et l'utilisation de compost avec 13% de taux d'adoption; 3) le respect des densités de semis avec 11,5% de taux d'adoption; 4) le traitement des semences au fongicide avec 8,4% de taux d'adoption; 5) l'utilisation de la matière organique brute avec 8,4% de taux d'adoption.

Au plan des lacunes relevées dans l'exécution du système de vulgarisation basé sur la formation et les visites pratiqué par le PRSAA, on peut noter: la non prise en compte de l'approvisionnement en intrants agricoles et l'absence de synergie avec les autres projets de développement complémentaires; l'absence d'appui aux organisations paysannes; l'insuffisance de contacts périodiques entre la Recherche et la Vulgarisation et les retards dans

le lancement des activités conjointes et l'absence de crédit pour appuyer les exploitations agricoles et les femmes dans leurs activités spécifiques.

Par ailleurs, la multiplicité des structures en charge de la vulgarisation entraîne souvent des problèmes d'utilisation efficiente des ressources humaines. Les agents de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Environnement sont impliqués dans l'exécution des actions de vulgarisation dans des zones de concentration s'étendant sur moins d'un tiers des villages dans lesquels ils conduisent l'ensemble de leurs activités. En plus des « concurrences » que cette situation engendre dans l'utilisation des agents de base, il y a lieu de noter la superposition des actions de vulgarisation menées par ces agents avec celles conduites par divers projets de développement locaux.

Cependant, l'expérience du PRSAA au cours de ces dernières années a montré qu'il est possible d'éviter les duplications (cas de Madaoua et Aguié où les projets PBVT et PDRAA respectivement sont en synergie avec le dispositif de vulgarisation du PRSAA) d'une part, et que la capacité de travail des services techniques en matière de vulgarisation peut être accrue grâce à la polyvalence créée au niveau des agents de vulgarisation de base. Cette unification du dispositif de la vulgarisation à la base devrait être étendue aux autres niveaux (d'arrondissement, départemental et national) de façon à éviter le gaspillage des ressources.